

Le 10 juillet 2020 à 19h00, mademoiselle, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 3 juillet 2020 en séance publique par Monsieur le Maire, se sont réunis à l'Ensemble Charles Bringuier, sous la présidence de Monsieur Christian Gauthier, Maire de Chatuzange le Goubet.

Etaient présents : M. Christian GAUTHIER, M. Claude VOSSEY, Mme Élise CLÉMENT, M. Pascal BERRANGER, Mme Céline LOPEZ, M. Gilles GARNIER, Mme Laurence THON, M. Jean-Marc ANDRÉ, Mme Stevie BONNARD, M. Pierre MELESI, M. Jean-Michel SARZIER, M. Roger-Pierre ROLLAND, Mme Béatrice AMANDE-SÉGUINEAU, Mme Nathalie ZAMMIT-HELMER, Mme Marina THON, M. Bertrand BECORPI, Mme Caroline BILLION-REY, M. Éric SAULLE, Mme Natacha TRUCHET-COMTE, Mme Stéphanie DESBAR, Mme Stéphanie SYLLARD, M. Lilian CHEYNEL.

Ont donné pouvoir : Mme Florence DEGOUGE à Mme Céline LOPEZ, M. Christian RAMAT à M. Pascal BERRANGER, M. Fabrice GAY à M. Pierre MELESI, M. Stéphane VALETTE à Mme Laurence THON, Mme Mélanie PALCOUX à Mme Natacha TRUCHET-COMTE, Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET à M. Éric SAULLE, M. Jérôme CAMACHO à Mme Stéphanie SYLLARD.

Conseillers municipaux présents : 22

Madame Stéphanie SYLLARD a été désignée secrétaire de séance.

**2020.66) Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs du 27 septembre 2020**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément à l'arrêté préfectoral n°26-2020-06-30-001 et son annexe du 30 juin 2020 fixant le nombre des délégués et suppléants pour les élections des Sénateurs du 27 septembre 2020 et précisant le mode de scrutin applicable, Monsieur le Maire informe le Conseil que celui-ci doit désigner en son sein 15 délégués et 5 suppléants.

Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel. Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Les listes peuvent être complètes ou incomplètes.

La déclaration de candidature est rédigée sur papier libre qui est remise au Maire, président du bureau électoral.

La liste « Priorité à la qualité de vie » a déclaré sa candidature :

1-GAUTHIER Christian, 2-CLÉMENT Élise, 3-VOSSEY Claude, 4-LOPEZ Céline, 5-BERRANGER Pascal, 6-THON Laurence, 7-GARNIER Gilles, 8-BONNARD Stevie, 9-ANDRÉ Jean-Marc, 10-BILLION-REY Caroline, 11-MELESI Pierre, 12-TRUCHET-COMTE Natacha, 13-SARZIER Jean-Michel, 14-SYLLARD Stéphanie, 15-CHEYNEL Lilian, 16-AMANDE-SÉGUINEAU Béatrice, 17-ROLLAND Roger-Pierre, 18-THON Marina, 19-BECORPI Bertrand, 20-DESBAR Stéphanie.

Le conseil municipal,

- **PROCÈDE** au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 29

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 29

La liste « Priorité à la qualité de vie » obtenu 29 voix

**La liste « Priorité à la qualité de vie » est élue.**

-----  
Fin de séance à 19h40

A Chatuzange le Goubet, le 15 juillet 2020

Le Secrétaire de séance

Stéphanie SYLLARD



Le Maire de Chatuzange le Goubet

Christian GAUTHIER

